



CC Touraine Val de Vienne (Siren : 200072668)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Panzoult
Arrondissement	Chinon
Département	Indre-et-Loire
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	22/12/2016
Date d'effet	01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Christian PIMBERT

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	14, route de Chinon
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	37220 L'ÎLE-BOUCHARD
Téléphone	02 47 97 03 26
Fax	02 47 58 91 65
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	25 864
-----------------------------	--------

Densité moyenne 37,71

Périmètre

Nombre total de communes membres : 40

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
37	Antogny-le-Tillac (213700057)	517
37	Assay (213700073)	167
37	Avon-les-Roches (213700123)	553
37	Braslou (213700347)	315
37	Braye-sous-Faye (213700354)	333
37	Brizay (213700404)	293
37	Champigny-sur-Veude (213700511)	873
37	Chaveignes (213700651)	563
37	Chezelles (213700719)	137
37	Courcoué (213700875)	271
37	Crissay-sur-Manse (213700909)	96
37	Crouzilles (213700933)	546
37	Faye-la-Vineuse (213701055)	260
37	Jaulnay (213701212)	262
37	La Tour-Saint-Gelin (213702608)	536
37	Lémeré (213701253)	515
37	Ligré (213701295)	1 092
37	L'Île-Bouchard (213701196)	1 620
37	Luzé (213701402)	261
37	Maillé (213701428)	584
37	Marcilly-sur-Vienne (213701477)	559
37	Marigny-Marmande (213701485)	594
37	Neuil (213701659)	445
37	Nouâtre (213701741)	839
37	Noyant-de-Touraine (213701766)	1 287
37	Panzoult (213701782)	577
37	Parçay-sur-Vienne (213701808)	653
37	Ports (213701873)	361
37	Pouzay (213701881)	872
37	Pussigny (213701907)	173
37	Razines (213701915)	244
37	Richelieu (213701964)	1 782
37	Rilly-sur-Vienne (213701998)	499
37	Sainte-Maure-de-Touraine (213702269)	4 334
37	Saint-Épain (213702160)	1 585
37	Sazilly (213702442)	249
37	Tavant (213702558)	266
37	Theneuil (213702566)	301
37	Trogues (213702624)	321
37	Verneuil-le-Château (213702681)	129

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 31

Compétences exercées par le groupement
<p>Production, distribution d'énergie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Autres énergies - <i>Développement des bioénergies, des énergies renouvelables des filières organisées.</i>
<p>Environnement et cadre de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.</i> - Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) <i>Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'article L 211-7 du code de l'environnement : 1°- L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique 2°- L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau 5°- La défense contre les inondations et contre la mer 8°- La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.</i> - Autres actions environnementales <i>Développement des bioénergies, des énergies renouvelables des filières organisées.</i> - Elaboration et adoption du plan climat-air-énergie territorial en application de l'article L. 229-26 du code de l'environnement <i>Élaboration et mise en œuvre du Plan Climat Air Énergie Territorial.</i>
<p>Sanitaires et social</p> <ul style="list-style-type: none"> - Activités sanitaires <i>Construction, extension, entretien et gestion de Maisons de Santé Pluridisciplinaires et de cabinets satellites.</i> - Action sociale <i>? Soutien aux structures œuvrant pour l'accompagnement des publics en difficulté. ? Construction et gestion d'une maison des associations de solidarité à Sainte-Maure-de-Touraine dénommée « Maison des Associations Solidaires » ? Mise en œuvre d'une politique d'action sociale concertée visant le soutien et le développement de l'accueil des enfants de 0 à 17 ans pour le temps extrascolaire ainsi que le temps périscolaire. ? Construction, aménagement et gestion de multi-accueils et de Relais d'Assistants Maternels sur le territoire communautaire. ? Construction, aménagement, gestion d'ALSH pour les enfants de 3 à 17 ans à l'exclusion des activités périscolaires et des structures non habilitées par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, pour le temps extrascolaire ainsi que le temps périscolaire : - du mercredi, à la journée, pour les communes dont les écoles ne fonctionnent pas ce jour-là, - du mercredi après-midi, à compter de l'ouverture de l'ALSH, pour les communes où il y a école le mercredi matin. ? Organisation de séjours pour les enfants de 6 à 17 ans. ? La coordination Petite enfance et Enfance Jeunesse. ? Le soutien à la création et au fonctionnement d'une Maison des Adolescents.</i>
<p>Développement et aménagement économique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire en application de l'article L. 4251-17 et aux activités commerciales, artisanales et tertiaires <i>entretiens, et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; ? Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire : -Opérations Collectives de Modernisation de l'Artisanat, du Commerce et des Services ou toute procédure s'y substituant. -Soutien et accompagnement des actions collectives portées par les Unions commerciales et clubs d'entreprises visant à valoriser, dynamiser et fédérer les commerces et/ou entreprises du territoire. -Gestion et entretien des commerces suivants : ? Café-restaurant de Panzoult ? Boulangerie de Panzoult ? Épicerie de Marigny-Marmande ? Boulangerie de Parçay-sur-Vienne ? Charcuterie de Parçay-sur-Vienne ? Local 14 place du Marché à Richelieu ? Local 7 place Louis XIII à Richelieu ? Local 9 Cour de la Laiterie à Parçay-sur-Vienne</i>

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

Construction, réhabilitation, gestion et entretien des équipements sportifs suivants : Complexe sportif à Sainte-Maure-de-Touraine ; Salle multisports Amélie Le Fur à Nouâtre ; Gestion du complexe sportif Michel Jolit à l'Île-Bouchard ; Gymnase de Richelieu ; Bibliothèque de l'Île Bouchard ; Salle culturelle Le Cube à Panzoult.

- Activités culturelles ou socioculturelles

? Soutien et accompagnement des associations à caractère culturel et sportif du territoire. ? Conception et mise en ?uvre des manifestations et des activités culturelles entrant dans le cadre de la saison culturelle. ? Développement de l'enseignement musical spécialisé. ? Mise en ?uvre d'animations pédagogiques auprès des écoles en concertation avec les enseignants et les communes. ? Soutien aux structures existantes de spectacle cinématographique. ? Soutien à la mise en réseau des bibliothèques et médiathèques existantes sur le territoire.

- Activités sportives

? Soutien et accompagnement des associations à caractère culturel et sportif du territoire.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Schéma de cohérence territoriale (SCOT) et schéma de secteur.

- Schéma de secteur

Schéma de cohérence territoriale (SCOT) et schéma de secteur.

- Plans locaux d'urbanisme

PLU, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; Zones d'aménagement concerté.

- Transport scolaire

? Développement du transport à la demande. ? Organisation, gestion des transports scolaires à partir du 1er septembre 2019. Pour tenir compte de la carte scolaire, la communauté de communes pourra intervenir hors de son territoire géographique par voie de convention pour le transport des élèves en direction des établissements publics situés à l'extérieur.

- Organisation des transports non urbains

? Développement du transport à la demande. ? Sur le territoire de l'ancienne CC de Sainte Maure de Touraine : Transports des enfants scolarisés en direction des établissements de spectacles et des établissements cinématographiques pour les animations proposées sur le territoire de la CC SMT

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Voiries de desserte jusqu'à la voirie départementale la plus proche : - des zones de développement économique hors zones privées, - du site de l'ancienne décharge de Castille à Noyant-de-Touraine, - de la déchetterie de Ports-sur-Vienne. Entretien et extension de la piste cyclable de la gare de Noyant-de-Touraine jusqu'au site des Passerelles à Sainte-Maure-de-Touraine.

- Parcs de stationnement

Gestion et entretien des parkings de la gare de Noyant de Touraine (rue des silos) et sa voirie d'accès. Gestion et entretien du parking de la gare de Maillé (côté ateliers communaux).

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

- Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme. - Étude, création, gestion, entretien d'équipements à rayonnement communautaire dont « Les Passerelles » et « la voir verte », y compris les infrastructures de charge - Étude, création, modification, extension (hors entretien) d'itinéraires de sentiers pédestres à l'exclusion des circuits des villes et des circuits communaux. - Développement et entretien des itinéraires cyclo-équestres VTT. - Aménagement, entretien, gestion et extension du terrain de camping « La Croix de la Motte » à Marcilly-sur-Vienne. - Valorisation de la Vienne à travers la création d'escales touristiques.

<p>Logement et habitat</p> <ul style="list-style-type: none"> - Programme local de l'habitat <i>Élaboration, mise en œuvre et suivi du Programme Local de l'Habitat (PLH).</i> - Politique du logement social <i>- Suivi de la programmation annuelle des opérations de logements sociaux pour une répartition équilibrée sur le territoire de la CC TVV et répondant aux objectifs du PLH.</i> - Action en faveur du logement des personnes défavorisées <i>- création, aménagement et gestion de logements d'alternance. - création, aménagement et gestion de logements d'urgence.</i> - Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) <i>Conception, étude, aide à toute opération facilitant la réhabilitation, la restauration et la mise aux normes de logements (OPAH, PIG, FHR, FSH, ...) et l'animation de ces dispositifs à l'échelle du territoire.</i> - Amélioration du parc immobilier bâti <i>- création, aménagement et gestion d'habitats adaptés pour personnes âgées. - Création d'un observatoire intercommunal du logement. - Organisation de permanences de conseils aux habitants (consultance architecturale, habitat rural?). - Aide aux particuliers pour lutter contre la prolifération des termites.</i> - Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre <i>- Aide aux particuliers pour lutter contre la prolifération des termites.</i>
<p>Autres</p> <ul style="list-style-type: none"> - Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...) <i>Infrastructures et réseaux de communications électroniques : Établissement et exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques. La Communauté de communes est autorisée à adhérer au Syndicat Mixte Ouvert « Touraine Cher Numérique » dans le cadre de cette compétence.</i> - NTIC (Internet, câble...) <i>Infrastructures et réseaux de communications électroniques : Établissement et exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques. La Communauté de communes est autorisée à adhérer au Syndicat Mixte Ouvert « Touraine Cher Numérique » dans le cadre de cette compétence. En matière scolaire, équipements d'enseignement : Informatisation des écoles maternelles et primaires du territoire de la communauté de communes (acquisition de matériel informatique et mise en réseau numérique des écoles).</i> - Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage <i>Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° à 3° du II de l'article 1er de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage.</i> - Création et gestion des maisons de services au public <i>Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.</i> - Autres <i>- Instruction des actes d'autorisation du droit des sols conformément aux dispositions de l'article L 5211-4-2 du CGCT. - Coopération décentralisée avec la commune de Mandé au Mali. - Actions en faveur de l'agriculture : soutien aux filières organisées. - Création, gestion, aménagement et entretien des casernes de gendarmerie de l'Île-Bouchard et de Richelieu. - La communauté de communes est autorisée à adhérer à un syndicat mixte sur simple délibération du conseil communautaire dans le cadre de ses compétences.</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
37	SM de la Manse étendu (200075653)	SM fermé	32 922

37	SM du Pays du Chinonais (253752968)	SM ouvert	50 253
37	SMICTOM du Chinonais (253700454)	SM fermé	112 679
41	SMO "Val de Loire Numérique" (200046050)	SM ouvert	665 969
49	SM de gestion du parc naturel régional Loire Anjou Touraine (254902265)	SM ouvert	761 087

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)